



CARNET DU SAVOIR

**Efficacité des programmes
d'expérience de travail
des écoles secondaires
canadiennes**

22 octobre 2009

Les programmes d'expérience de travail mis sur pied dans la plupart des écoles secondaires du Canada sont conçus pour améliorer l'apprentissage et donner aux élèves le loisir d'explorer diverses possibilités de carrière.

Les recherches actuelles sur l'efficacité de ces programmes montrent qu'ils offrent un certain nombre d'avantages importants, allant d'une meilleure estime de soi à une motivation accrue, mais qu'il est peu probable qu'ils améliorent le rendement scolaire.

Encourager l'apprentissage hors des murs de la classe

Les programmes d'expérience de travail se déroulent dans la communauté, habituellement dans un lieu de travail, et permettent aux élèves d'enrichir leur programme scolaire par des apprentissages liés au travail. On parle souvent de programmes de transition école-travail parce qu'ils dressent un pont entre apprentissage scolaire et milieu du travail.

Ces programmes empruntent différentes avenues.

- **Expérience de travail** : une occasion d'apprentissage planifiée sous forme de courtes périodes de travail qui durent en général de une à quatre semaines.
- **Expérience de travail virtuel** : dans le cadre de ces programmes, les élèves explorent des lieux de travail, des emplois et diverses tâches en visitant des bureaux virtuels à l'ordinateur. Ces visites sont l'occasion pour les jeunes de saisir plus concrètement ce qu'on attendrait d'eux dans le cadre d'une expérience de travail réelle.
- **Observation au poste de travail** : une expérience au cours de laquelle l'élève apprend les différentes facettes d'un emploi en accompagnant et en observant un travailleur compétent dans l'exercice de ses tâches. Ce type de jumelage est une façon temporaire et non rémunérée d'exposer l'élève à un milieu de travail dans un secteur professionnel qui l'intéresse.
- **Enseignement coopératif** : ces programmes combinent des périodes d'apprentissage en établissement scolaire et d'autres en entreprise. Les élèves doivent appliquer et parfaire leurs connaissances dans un milieu de travail, puis démontrer qu'ils répondent aux attentes de l'employeur, attentes qui reflètent les pratiques et les normes en vigueur dans l'entreprise.
- **Partage d'emploi** : ce type de programme permet à l'élève d'accompagner durant son travail un élève inscrit à un programme d'enseignement coopératif.
- **Apprentissage** : ces programmes combinent une formation en milieu de travail rémunérée à un programme d'enseignement postsecondaire. Les apprentis consacrent environ 80 % de leur temps à l'acquisition de compétences en cours d'emploi sous la supervision d'un travailleur expérimenté, alors que le reste est employé à la formation en classe. La durée des programmes d'apprentissage varie de trois à cinq ans.

Les programmes d'expérience de travail au Canada

Les écoles secondaires de partout au pays offrent un vaste éventail de programmes d'expérience de travail. En Ontario, par exemple, les élèves peuvent s'inscrire au programme MHS (Majeure Haute Spécialisation) pour se concentrer sur un domaine précis, tel que la construction, les affaires, la santé et le mieux-être ou l'horticulture et l'aménagement paysager, et apprendre tant en milieu de travail qu'à l'école.

Les élèves du secondaire peuvent également s'inscrire au programme d'apprentissage pour les jeunes (PAJO) de l'Ontario, une initiative pan-ontarienne qui s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus dès leur 11e et 12e année. Le PAJO propose aux élèves admissibles des formations pratiques touchant 135 métiers spécialisés.

Différents organismes offrent des programmes d'enseignement coopératif en Ontario. Voici la liste des ressources pour cette province : Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la FPO, programme Brigadiers de l'Ontario, programme expérience été et Partners in Experiential Learning (Partenaires en apprentissage par l'expérience).

En Colombie-Britannique, le programme d'enseignement au secondaire comporte des expériences de travail qui sont autant d'occasions pour les jeunes d'apprendre, d'observer et de participer à des tâches et à des responsabilités liées à une profession ou à un travail précis. Les expériences se déroulent dans la communauté et permettent aux élèves de mettre en pratique leur savoir dans un contexte non scolaire et d'acquérir des compétences qui leur seront utiles dans des milieux de travail ultérieurs.

Le programme Ace IT (Youth) est un programme de formation en industrie très populaire auprès des élèves du secondaire de la Colombie-Britannique. Il propose une combinaison de formation en classe et en milieu de travail associée à un programme d'apprentissage grâce auquel les élèves peuvent compléter l'équivalent d'une année d'études postsecondaires alors qu'ils sont encore au secondaire.

Au Manitoba, le programme Senior Years Apprenticeship (SYAO) propose aux élèves du secondaire un choix de 50 métiers spécialisés dans lequel entamer une formation d'apprenti à partir de leur 10e, 11e ou 12e année d'étude. Le SYAO conjugue une formation en classe traditionnelle et une formation en cours d'emploi offerte à temps partiel et rémunérée.

En Saskatchewan, les élèves du secondaire peuvent accumuler jusqu'à quatre crédits dans le cadre d'un cours intitulé Career and Work Exploration (Exploration de carrières) durant lequel ils acquièrent des expériences en milieu de travail pour explorer diverses possibilités de carrière. Le programme Saskatchewan Youth Apprenticeship (SYA) vise à mieux faire connaître les stages

de formation des apprentis et les métiers spécialisés auprès des élèves. En participant au programme SYA, les élèves du secondaire acquièrent des crédits en contrepartie des heures de formation en apprentissage et n'ont pas à payer un certain montant des frais d'inscription au programme choisi. La Saskatchewan offre également jusqu'à quatre crédits à titre d'apprentis aux élèves du secondaire exerçant un métier spécialisé dans la province. Pour obtenir ces crédits (deux en 11^e année et deux en 12^e année), qui pourront être utilisés comme crédits facultatifs en vue de l'obtention du diplôme, l'élève et son école doivent élaborer un plan d'études.

En Alberta, les cours de la série Work Experience offre aux élèves l'occasion d'explorer différentes possibilités de carrière et d'acquérir des compétences dans un ou plusieurs secteurs de travail. Le programme des Études professionnelles et technologiques présente aux élèves un éventail complet de carrières dans les secteurs technologiques et professionnels et leur propose des expériences de travail pertinentes. Dans le cadre du programme Registered Apprenticeship, l'élève commence son apprentissage alors qu'il est encore au secondaire et consacre une part de son temps d'étude à son milieu de travail à titre d'apprenti inscrit dans un métier désigné.

Destiné aux élèves du secondaire admissibles, le programme New Brunswick Youth Career Connections propose aux jeunes une expérience pratique dans un emploi d'été rémunéré et garantit leur inscription à une formation connexe au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (ou un statut préférentiel à l'Université du Nouveau-Brunswick, à l'Université de Moncton ou à l'Université baptiste de l'Atlantique).

Le programme Options et opportunités, ou O2, a récemment été mis en œuvre par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse pour rapprocher les élèves du milieu du travail dans plusieurs domaines dont les métiers et technologies, les affaires, les soins de santé, les technologies de l'information ou l'hôtellerie et le tourisme. Le programme est en vigueur dans 27 écoles réparties dans l'ensemble de la province.

Recherche sur les retombées des programmes d'expérience de travail

Partout au Canada, les élèves, les écoles, les entreprises et une foule de partenaires déploient une somme importante d'énergie à la réalisation de programmes d'expérience de travail. Le postulat derrière ces efforts veut que les avantages associés à ces programmes soient nombreux, à savoir, une participation plus dynamique au travail et au programme d'étude, une hausse des réussites scolaires et de la diplomation au secondaire et une meilleure transition entre le secondaire et le marché du travail ou les études postsecondaires.

En 2009, le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), avec l'appui du ministère de l'Éducation de l'Ontario, a entrepris de vérifier ces hypothèses. Le rapport tiré de cette étude intitulée *Les répercussions des programmes d'apprentissage par*

l'expérience sur la réussite des élèves, tente de répondre à la question « Que savons-nous de l'incidence des programmes d'expérience de travail sur le rendement des élèves, le taux de diplomation au secondaire et le cheminement postsecondaire? »

Le rapport présente une revue de 35 études internationales ayant évalué l'efficacité des programmes d'expérience de travail au secondaire. Des chercheurs du CCA ont trouvé que les retombées de ces programmes sur les résultats scolaires (changements dans les notes, moyenne pondérée cumulative et résultats standardisés) sont peu concluantes. Quatre études, dont deux ont été jugées de faible qualité, ont fait état de résultats positifs en concluant que la participation à un programme d'expérience de travail conduit à une amélioration des résultats scolaires. Quatre autres études, de moyenne et de grande qualité, affirment pour leur part que de tels programmes n'ont aucune incidence sur la réussite scolaire.

On note toutefois une incidence plus positive sur l'obtention du diplôme au secondaire et sur la préparation au marché du travail. Les programmes d'expérience de travail auraient donc un effet positif sur les taux de diplomation. En outre, les élèves qui participent à un programme d'expérience de travail, peu importe le type, font aussi preuve d'une meilleure estime de soi¹, d'un engagement accru au travail et à l'école^{2,3,4}, de plus de leadership^{5,6} et d'une plus grande motivation^{7,8}.

Leçons en apprentissage : Mettre au point des programmes d'expérience de travail efficaces

Les programmes d'expérience de travail peuvent favoriser un meilleur apprentissage en classe pour les élèves du secondaire. La recherche à ce sujet a permis d'extraire quelques leçons qui aideront à rendre ces programmes aussi efficaces que possible.

1. Le choix du stage de travail doit correspondre étroitement aux aspirations de l'élève.

Les programmes d'apprentissage en milieu de travail sont déterminants dans la mesure où ils suscitent l'intérêt des jeunes et les encouragent à s'investir davantage dans la communauté et au sein de la population active. Un placement inapproprié, ou un placement pour un placement, pourrait donc entraver cet objectif. L'élève qui a peu d'intérêt pour le cheminement de carrière associé à son expérience de travail aura tendance à se désengager. Du coup, l'employeur aura l'impression de gaspiller de précieuses ressources et, à l'instar de l'élève, sera déçu de son expérience.

2. Il importe de désigner un coordonnateur pour superviser les programmes et en garantir le succès.

La communication avec l'employeur et sa participation au programme d'enseignement sont des aspects importants du programme d'expérience de travail. La création d'un poste de coordonnateur des programmes aidera à établir des relations continues et stables avec les employeurs dans

la communauté. Le coordonnateur sera en mesure d'offrir aux employeurs des séances d'information et d'orientation pour leur expliquer le rôle qu'ils sont appelés à jouer et leur présenter la conception, la structure et les objectifs du programme. Par la suite, il pourra collaborer avec les employeurs pour veiller à ce que l'expérience de travail sur place soit structurée et s'appuie systématiquement sur le contenu du programme d'études et les expériences antérieures de l'élève. En définitive, l'expérience doit être profitable tant à l'élève qu'à l'employeur.

3. L'employeur et l'élève doivent rédiger un contrat qui établit clairement les attentes raisonnables de chaque partie.

Puisqu'il arrive que des employeurs s'attardent davantage à la contribution de l'élève à l'entreprise qu'à son apprentissage au sein de l'entreprise, la réussite du placement reposera inévitablement sur le respect de ces deux objectifs. Le fait de savoir ce que chacun veut tirer de cette expérience permettra d'éviter des déceptions pour l'élève comme pour l'employeur. Le contrat a l'avantage de préciser ce que chacun attend de l'autre.

4. Il convient de bien préparer les élèves à cette expérience.

Même si ces programmes visent, entre autres, à exposer les élèves à des situations courantes de la vie et du marché de l'emploi qui ne se présentent pas nécessairement en milieu scolaire, on s'attend à ce que les jeunes fassent preuve de certaines compétences et de comportements précis dans leur lieu de travail. Les élèves doivent démontrer un niveau de préparation conforme aux attentes de l'employeur et adapté au milieu dans lequel ils comptent s'intégrer. Un élève bien préparé sera plus à l'aise et confiant et cela se reflétera chez son employeur.

Conclusion

Même si l'incidence des programmes d'expérience de travail sur le rendement scolaire au secondaire demeure incertaine, ces programmes semblent avoir un effet favorable sur la réussite scolaire et une participation plus dynamique au travail et au programme d'étude. Ils semblent également prometteurs sur le plan de la motivation, de l'estime de soi, de l'habileté au leadership, de la diplomatie et du maintien aux études des élèves. Dans cette perspective, ils contribuent aux efforts déployés par les provinces et les territoires pour accroître la réussite scolaire de tous les élèves du secondaire au Canada.

Références

- ¹ Noonan, A. E., G. Hall et D.L. Blustein. « Urban adolescents' experience of social class in relationships at work », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 70, no 3, 2007.
- ² Alfeld, C., J.R. Stone, I, S.R. Aragon, D.M. Hansen, C. Zirkle, J. Connors et coll. *Looking inside the black box: The value added by career and technical student organizations to students' high school experience*, St. Paul (Minnesota) : University of Minnesota, National Research Center for Career and Technical Education, 2007.
- ³ Mulraney, J., P. Turner, F. Wyatt, R. Harris, T. Gibson et le National Centre for Vocational Education Research. *The role of small enterprise in school students' workplace learning*, Berkeley (Californie) : University of California, National Centre for Vocational Education Research, 2002.
- ⁴ Smith, E., A. Green et R. Brennan. « A foot in both camps: School students and workplaces » dans *Research to Reality: Putting VET Research to Work: Proceedings of the Australian Vocational Education and Training Research Association (AVETRA) Conference*, 4e conférence, Adélaïde, Australie, mars 2001.
- ⁵ Bennett, J. V. « Work-based learning and social support: Relative influences on high school seniors' occupational engagement orientations », *Career and Technical Education Research*, vol. 32, no 3, 2007.
- ⁶ Zanibbi, M., H. Munby, N.L. Hutchinson, J. Versnel et P. Chin. « Exemplary practice in work-based education: A validation study », *Journal of Vocational Education and Training*, vol. 58, no 1, 2006.
- ⁷ Colorado Department of Education. *What works! Colorado high school senior survey 1999: Initial results*, Denver (Colorado), Colorado Department of Education, 1999.
- ⁸ Hughes, K. L. et J.W. Golann. *When the virtual becomes real: Student learning in the virtual enterprises program*. New York (New York), Teachers College, Columbia University, Institute on Education and the Economy, 2007.